

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 22 (1960)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** De tout un peu

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

se rompe» ou «Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise»... Et lorsqu'il se commet des abus, cela se redit avec une rapidité surprenante! Il est évident que la majorité des agriculteurs montreraient une plus large compréhension également pour le point de vue des commerçants et des artisans si l'on ne poussait de tels cris lorsque le prix du lait augmente d'un centime! On peut être certain qu'un plein succès sera réservé dans l'avenir à la fabrique ou à l'importateur de machines agricoles qui saura ou pourra établir un réseau serré de postes de service sur toute l'étendue du territoire suisse. On se demandera, il est vrai, s'il ne serait pas plus rationnel — donc plus économique — que plusieurs entreprises industrielles ou commerciales s'unissent en vue de réaliser un tel dessein. Cela entraînerait évidemment la séparation du secteur de la vente et du secteur de la réparation, ce qui ne serait pas forcément un mal. Jusqu'à ce qu'on en arrive là, les marchands-réparateurs feront cependant bien d'indiquer d'avance à ceux de leurs clients qui habitent loin du village, quel est le tarif horaire approximatif qu'ils sont obligés de facturer. Les plaintes dont nous avons fait état plus haut ont été aussi l'un des motifs qui incitèrent l'Association suisse de propriétaires de tracteurs à lancer en 1958/59 une action de propagande en faveur de l'entretien correct des machines agricoles. C'est en effet en donnant à ces dernières les soins indispensables qu'elles exigent que l'on arrivera à éviter plus d'un ennui, autrement dit à économiser des frais de réparation.

#### Question 600901

Les garde-boue à siège pour tracteurs agricoles, et le transport de personnes sur ces sièges, sont-ils autorisés par la nouvelle loi sur la circulation routière?

#### Réponse 600901

Des détails de ce genre ne sont pas réglés par la loi, mais par les ordonnances d'exécution. Bien que l'on connaisse depuis 1958 le libellé de la nouvelle loi sur la circulation routière et celui de deux ordonnances d'exécution, l'ordonnance dite «technique» n'a pas encore été publié. Il est à supposer que le transport de personnes de service ne sera pas non plus interdit par les nouvelles dispositions. Un tel transport se montrant généralement moins dangereux que le transport de personnes se tenant debout sur la plate-forme arrière ou sur la barre d'attelage, on peut raisonnablement penser que les sièges auxiliaires sur les garde-boue seront aussi tolérés à l'avenir. P.

## De tout un peu

### Succès des tracteurs britanniques en Allemagne

Au cours des cinq premiers mois de 1960, la Grande-Bretagne a exporté 2787 tracteurs vers l'Allemagne Fédérale, contre 1669 durant la période correspondante de 1959, ce qui signifie un accroissement de 68 pour cent.

**DUROL GERM OIL**

garantit un meilleur graissage  
et maintient le moteur propre!

H.R. KOLLER & CIE. WINTERTHUR

052 / 233 81

La République Fédérale Allemande est pourtant l'un des concurrents les plus sérieux de la Grande-Bretagne dans le domaine des exportations de tracteurs.

#### Vos pneus ne crisseront plus

Dunlop vient d'annoncer un nouveau pneu, désigné sous le nom d'«Elite». Comparé aux pneus normaux que l'on peut acheter aujourd'hui, l'«Elite» est 45 % plus résistant au dérapage, tient mieux la route dans les virages par temps humide (24 % d'amélioration) et colle mieux à la surface de la route (15 % d'amélioration) lorsqu'on freine. En outre, le crissement est pratiquement éliminé dans les virages.

Ces améliorations sont dues, en grande partie, à l'utilisation d'un nouveau composé de caoutchouc. Ce composé contient des caoutchoucs «à forte hystérésis», c'est-à-dire des caoutchoucs présentant de fortes pertes d'énergie.

#### Agriculteurs inventeurs

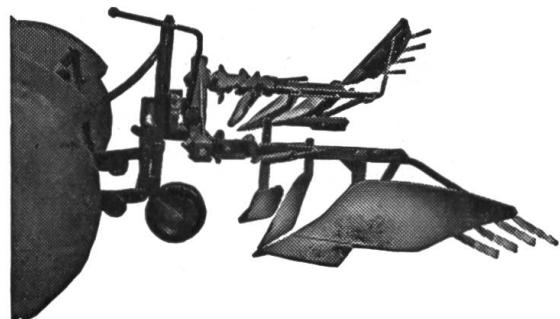
Une enquête a montré qu'il existe en Allemagne Occidentale environ 400 agriculteurs ou artisans ruraux à l'esprit particulièrement inventif. Afin que leurs idées puissent être réalisées et utilisées économiquement, une «Association pour la défense des intérêts des agriculteurs inventeurs» a été fondée ces derniers temps. Cette organisation assume la défense des intérêts des inventeurs tant en ce qui concerne la protection que l'exploitation de leurs inventions. Un comité formé de spécialistes examine et décide quelles inventions (nouvelles machines, trouvailles, perfectionnements) présentent un intérêt réel. D'autre part, un atelier d'expérimentation a été mis à la disposition des intéressés pour qu'ils puissent réaliser leurs nouveaux matériels. La fabrication en série est assurée par des entreprises industrielles liées au dit syndicat par contrat.

## ALTHAUS CHARRUES PORTÉES

Ces charrues vous offrent de nouveaux avantages essentiels.

Vous avez le choix entre la charrue réversible classique, la charrue réversible 1/4 de tour et la charrue alternative.

Demandez aujourd'hui encore, sans engagement pour vous, nos prospectus avec prix courant.



**ALTHAUS+CO**   
ERSIGEN (BERNE) TÉLÉPHONE (034) 32163  
FABRIQUE DE CHARRUES



# Succès mondial



Un succès mondial est attribué à notre nouveau véhicule tous-terrains «Meili Flex-Trac». Grâce aux résultats sensationnels des tests effectués aux USA et en Europe, nous avons conclu des contrats de licence pour tous les pays du monde. Le «Meili Flex-Trac» est aujourd'hui l'unique véhicule complètement tous-terrains: il grimpe les murs verticaux et il flotte sur les fleuves et les lacs.



Mais notre occupation principale est et restera  
la fabrication des

## tracteurs agricoles

Bien échelonné, notre programme de fabrication prévoit pour chaque exploitation agricole du pays le modèle le mieux adapté. Toutes les qualités que vous attendez de votre nouveau tracteur, soit: rentabilité, puissance maximale, maniement simple, longue durée, prix et conditions favorables se trouvent harmonieusement réunies dans le tracteur Meili.

### Nos modèles:

DM 18	18 CV	1000 kg
DM 25	25 CV	1250 kg
DM 36	36 CV	1450 kg

**BON**

le T. 9.60.

Veuillez m'envoyer le prospectus détaillé du tracteur Meili, type.....

Nom:.....

Adresse:.....

**Meili**

Tél. 053 57641/42



Fabrique de tracteurs E.Meili Chaffhouse